

Formulaire - IS - Tableau de suivi de la plus ou moins-value fiscale constatée lors du transfert de titres du portefeuille (article 219-I a ter du code général des impôts)

Dénomination des titres	Type de transfert (1)	Eléments comptables			Valeur fiscale à la date de transfert	Résultat fiscal (2)			Date de cession (5)	Nombre de titres cédés (5)	Prix total de cession	Résultat imposable au titre de l'exercice (5)			
		Nombre de titres	Date de transfert	Valeur comptable globale		Résultat de transfert	Fraction à CT ou soumise au TN (3)	Fraction soumise au LT (3) (4)				Résultat de cession	Régime (3)	Résultat de transfert	Régime : ventilation (TN ou CT) et LT (3)

(1) Transfert " compte titres de participations " à " comptes titres de placement " = transfert de type 1 ;
 Transfert " compte titres de placement " à " compte titres de participations " = transfert de type 2 ;
 Retraits d'un sous-compte spécial assimilé à un transfert de type 1 = transfert de type 3 ;
 Inscription à un sous-compte spécial assimilé à un transfert de type 2 = transfert de type 4.

(2) Ventilation CT/LT à effectuer en fonction de la date d'acquisition des titres (uniquement en cas de transfert de type 1 ou 3).

(3) CT : court terme ; LT : long terme ; TN : taux normal, hors champ d'application du régime des plus-values.

(4) Sans objet si transfert de type 2 ou 4.

(5) Eventuellement.